



## Communiqué 5 juillet 2023 Académie de Nancy-Metz

### **Non renouvellement d'une AESH vosgienne dont le contrat devait être requalifié en CDI : l'Éducation Nationale se débarrasse d'AESH alors qu'elle peine à en recruter !**

Madame Bontemps exerce comme AESH depuis 5 ans dans un collège des Vosges. Elle apprécie son métier, son professionnalisme et son efficacité sont reconnus par tous ses collègues. Elle attendait ces dernières semaines de pouvoir signer enfin le nouveau contrat qui la placerait en situation d'emploi à durée indéterminée après trois CDD successifs.

Mais en mai dernier, elle est destinataire d'une lettre en recommandé émanant de la DSDEN des Vosges la convoquant à un entretien préalable à son non renouvellement à l'issue de l'année scolaire en cours.

Dans le même temps, elle est destinataire d'une demande de documents dans la perspective de la requalification de son contrat en CDI à compter de la rentrée prochaine. Dissonance qui prêterait à rire en d'autres circonstances ...

Elle se rend à l'entretien le 5 juin : l'Inspectrice de l'Éducation Nationale qui la reçoit lui signifie qu'elle ne fait plus l'affaire et qu'elle ne sera par conséquent pas renouvelée. Aucune raison claire motivant cette décision n'est fournie. Et pour cause : rien de tangible ne peut lui être reproché. La décision écrite de non renouvellement, datée du 16 juin, lui est parvenue en fin de mois dernier. Un véritable couperet !

Cette méthode violente et cette attitude profondément malhonnête sont celle d'un employeur public qui considère que même les catégories de personnels précaires qu'il emploie majoritairement à temps partiel subi et rémunère à très bas prix sont encore trop coûteux.

La plupart des Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap « gagnent » moins de 900 € par mois et sont le seul véritable point d'appui pour des élèves à besoins particuliers auxquels l'institution ne veut plus fournir de moyens structurels spécialisés de prise en charge, les jugeant eux aussi trop coûteux.

Le respect dû aux publics passe par le respect des personnels. Cela passe par des choix budgétaires nationaux : le 7 juin dernier, un vote au parlement a octroyé 413 milliards à la loi pluriannuelle de programmation militaire, pour activer la guerre et la destruction. Dans le même temps, les budgets ministériels doivent être réduits de 5 % pour 2024. 2000 postes seront encore supprimés à la rentrée prochaine. L'Éducation nationale manque de structures, de personnels et de moyens, mais l'instruction publique coûte toujours trop cher.

Les AESH revendiquent légitimement une amélioration de leurs conditions de travail, un statut de la fonction publique et un vrai salaire, mais leur employeur n'en a cure et les maltraite sans vergogne.

Pour Force Ouvrière, Madame Bontemps doit être cdisée au 1<sup>er</sup> septembre, le non renouvellement de son contrat doit être annulé. Des élèves ont besoin d'elle !